

CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE | BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE 33-35 | 4000 LIÈGE
N°110 | TRIMESTRIEL | JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2020 | N° D'AGRÉATION : P201200 | BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

SALUT & FRATERNITE

Face à la crise :
le choix du commun

Libres, ensemble

CAL
Centre d'Action Laïque
de la Province de Liège asbl

SOMMAIRE



4

Des services publics de qualité un combat laïque

Par Benoît

Van der Meerschen

Sortie de crise : les choix seront politiques !

Par Jean Faniel



6



7

Pour que les services publics redeviennent viraux

Par Olivier Starquit

Une fiscalité juste : source de financement des services publics

Par Christine Pagnoulle



8



9

Pour des soins de santé au service du collectif

Par Fanny Dubois

L'IHOES : Un Centre d'archives confiné mais pas déconfiné

Par l'équipe de l'IHOES



10



12

La laïcité en actions

Opinions Pétitions Interpellations



14

RETROUVEZ SALUT & FRATERNITÉ EN LIGNE
WWW.CALLIEGE.BE/SF



LE MOT DU PRÉSIDENT

Par Hervé Persain, président du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

La crise sanitaire nous confronte à une remise en question fondamentale de l'organisation de la société. Traverser des épreuves de cet ordre nous fournit les arguments qui nous poussent à évaluer les choix posés par l'humanité depuis ces dernières décennies, tant sur le plan national qu'europpéen, et même mondial. Quel regard portons-nous à ce jour sur le modèle économique et social qui s'est imposé au détriment de l'intérêt de l'ensemble des peuples ? Les conséquences néfastes, par exemple en matière de santé publique, n'apparaissent-elles qu'aux plus pauvres, victimes d'un système de soins privatisés, basé sur une médecine subventionnée à l'acte, un système de santé qui ne poursuit plus seulement des finalités d'efficacité médicale et de prévention mais qui doit répondre de plus en plus à des impératifs économiques ? Ces exigences de rentabilité financière entraînent des réductions du nombre de lits disponibles, des équipements et du personnel de soins limités et encouragent une médecine à deux vitesses... Comme le principe du *jiko sekinin* (La responsabilité personnelle) l'induit au Japon, allons-nous culpabiliser les malades et les bénéficiaires de l'aide sociale sous l'opportuniste mais fallacieux prétexte... qu'ils l'ont bien cherché ?

Les critères qui dirigent nos choix en matière de services au public, d'accès aux biens de première nécessité, sont dictés non plus par un système politique de régulation sociétale dans l'intérêt du plus grand nombre mais par des impératifs de rentabilité au profit de ceux qui s'achètent les droits d'exploitation de la planète à leur propre profit.

À tel point qu'aujourd'hui, les partisans du droit du plus fort sont arrivés à désarmer le politique et à s'approprier le pouvoir en se cachant derrière cette chimère de la « main invisible », qui est de plus en plus loin de distribuer des dividendes à toutes les couches de la population.

N'est-il pas l'heure de nous battre à nouveau pour un État social fort (comme le défend Édouard Delruelle dans son essai *Philosophie de l'État social* paru cette année aux éditions Kimé), garant d'une sécurité sociale basée sur la solidarité, de services publics bénéficiant à l'ensemble des citoyennes et citoyens, d'un droit du travail qui protège les intérêts des travailleuses et des travailleurs, et non ceux des mécanismes d'exploitation au profit d'un nombre de plus en plus restreint de privilégiés ? Cette exigence de solidarité sociale qui est nôtre est le fruit d'une construction récente dans notre histoire pour laquelle des hommes et des femmes ont lutté parfois au péril de leur vie pour l'obtention d'acquis sociaux. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège vous invite chaque jour à en débattre lors de la visite de son parcours permanent *En Lutte. Histoires d'émancipation* situé à La Cité Miroir.

Aurons-nous la force d'inverser la tendance... et sur quelles bases ? Le bien de tous et toutes, ou le triomphe d'une élite ? La violence comme solution à la gestion des intérêts divergents, à la manière dont les chimpanzés au nord du fleuve Congo règlent leurs différends, ou une coexistence pacifique comme y sont arrivés les bonobos sur la rive sud du même fleuve ? Desquels allons-nous *in fine* suivre les traces ?



Salut & Fraternité, périodique trimestriel, est édité par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les légendes et inserts ainsi que certains titres et chapeaux sont de la rédaction.

Éditeur responsable Hervé Persain, président
Boulevard de la Sauvenière 33-35. 4000 Liège.

Comité de rédaction Charlotte Collot, Céline Gérard, Aline Kockartz, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Catherine Maréchal, Audrey Taets.

Rédactrice en chef Céline Gérard – **Secrétariat de rédaction** Charlotte Collot
Photos Centre d'Action Laïque de la Province de Liège – Flickr.com – Unsplash
Avec la collaboration de Charlotte Collot, Fanny Dubois, Renaud Erpicum, Jean Faniel, Bruno Frère, Aline Kockartz, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Céline Martin, Colette Mertens, Christine Pagnoulle, Cécile Parthoens, Hervé Persain, Olivier Starquit, Pierre Sasse, Benoît Van der Meerschen.

Publicité 04 232 70 06

Administration Anne Collet, Pascale Riga, Valérie Runfola.

Création de la maquette Knok Design – **Impression** AZ Print
Mise en page Arnaud Leblanc, Franck Bourgeois.

© 2020. Sauf illustration avec indication contraire, contenu sous licence Creative Commons, utilisation non commerciale et citation de la source. Les illustrations sans crédit sont du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège met toutes les mesures en œuvre pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. Pour toute question, demande de suppression ou de modification de coordonnées, adressez-vous à administration@calliege.be ou au 04 232 70 40.

Numéro clôturé le 3 juillet 2020.

Tirage 5 200 exemplaires – Envoi gratuit sur demande (info@calliege.be)

Vous souhaitez aider Salut & Fraternité ? Versez une contribution sur le compte BE48 0682 1400 1427 avec en communication : S&F 110

LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE REMERCIE SES PARTENAIRES : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse, la Première, les Villes de Liège, Seraing et Waremmes.



FACE À LA CRISE : LE CHOIX DU COMMUN

Véritables proies du néolibéralisme, les services publics font face depuis des années à leur démantèlement via les coupes budgétaires et les privatisations. La crise sanitaire de la covid 19 révèle pourtant toute leur pertinence.

Mais va-t-elle permettre de les revaloriser et de réinterroger le système actuel, où les intérêts du capital financier passent en premier ? À l'avenir, quel va être le rôle de l'État, qui comme lors de la crise bancaire de 2008, s'est montré, ici aussi, incontournable pour aider les citoyennes, les citoyens et les entreprises ? Va-t-il réinvestir dans les services publics et refinancer

les soins de santé ? Les choix seront éminemment politiques. La crise liée à la pandémie n'est pas seulement sanitaire. Elle est et sera écologique, économique et sociale. Nous sommes face à un carrefour où nous avons le choix de changer de route. Mais quelles options avons-nous vraiment ?

À travers ce numéro, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège réaffirme son combat pour toujours plus d'égalité et de solidarité. Des services publics forts et correctement financés sont nécessaires pour construire cette société-là.



Par **Benoît Van der Meerschen**, secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque.

DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ UN COMBAT LAÏQUE

Bien des choses seront à analyser et des leçons à tirer après ces (trop) longues semaines de confinement et de navigation à vue pour la plupart d'entre nous mais, dans ce contexte incertain propice au meilleur comme au pire, quelques certitudes se dégagent déjà et au moins une avec éclat : les services publics sont indispensables au bon fonctionnement de notre société et il serait particulièrement saugrenu aujourd'hui¹ pour quiconque d'oser affirmer le contraire.

Le mouvement laïque en est particulièrement conscient et la défense des services publics était un des fils rouges de son memorandum pré-électoral l'an dernier.

Ce positionnement est la conséquence logique de ce principe de laïcité qui précisément nous mobilise. En effet, à l'issue d'un long travail de réflexion interne, le Centre d'Action Laïque a revisité son objet social et définit la laïcité comme suit : « la laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen. »

Cette définition est riche d'enseignements, y compris lorsque l'on évoque la question des services publics.

Le principe de laïcité oblige l'État de droit. Il s'agit donc d'un devoir pour l'État et, concrètement, ce

→ (...) la célébration à tous crins de la responsabilité individuelle a fait perdre de vue à beaucoup que son corollaire est forcément l'irresponsabilité collective (...)

dernier ne pourra pleinement mettre ledit principe en application, et le faire respecter, que dans l'hypothèse où il peut s'appuyer sur des administrations à même « de préserver l'intérêt de la collectivité et non pas de groupes, communautés ou segments de notre société² ».

En ce sens, le mouvement laïque ne peut que militer pour des services publics forts et à même de remplir leur mission.

Des services publics sur la sellette depuis trop longtemps

Pourtant, cela fait des décennies que, loin de préserver l'État-providence, les politiques et les pouvoirs publics n'hésitent plus à eux-mêmes détricoter les protections sociales et mettre à mal ces services publics.

Qu'on les drape dans les oripeaux de l'État « social actif » ou que l'on vilipende les « droits acquis », la célébration à tous crins de la responsabilité individuelle a fait perdre de vue à beaucoup que son corollaire est forcément l'irresponsabilité collective.

Et malgré les multiples invitations à penser le « monde d'après » autrement, penser un seul instant que l'épreuve de la pandémie suffira à faire s'évaporer ce discours serait d'une naïveté coupable. Il reviendra bien sûr sous des formes édulcorées telle l'idée qu'il faut vivre avec son temps et s'adapter, même pour les services publics, au monde du XXI^e siècle en acceptant les logiques de rentabilité.

De cela, nous ne pouvons nous satisfaire. D'autant plus que ce discours, présenté comme une description naturelle du monde ne peut évidemment que déranger un mouvement comme le nôtre dont l'ADN nous pousse à toujours écarter



Le principe de laïcité oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation. Cela implique la mise en place d'administrations à même de remplir leur mission.

toute solution facile d'engagement doctrinal. En fin de compte, le principal travail qui nous attend est peut-être d'abord là : éviter la résignation et créer les conditions du questionnement, de la réflexion, du débat et, enfin, de l'action.

Les enjeux immédiats

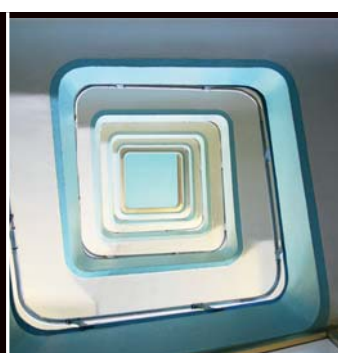
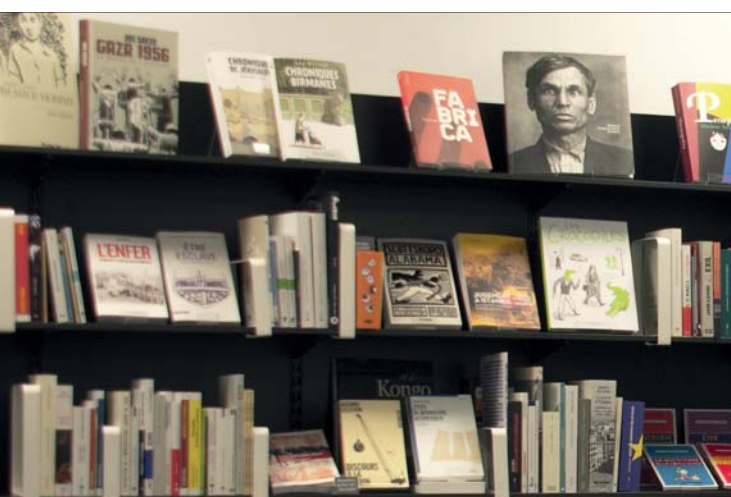
Ceux-ci ont en partie été énoncés par la nouvelle présidente du Centre d'Action Laïque, Véronique De Keyser, qui, d'emblée dans ses premières déclarations publiques ³, a ciblé la nécessaire solidarité avec les plus démunis et le besoin de sanctuariser le domaine de la santé.

La crise de la covid 19 l'a démontré et amplifié cruellement, ce sont en effet les plus précarisés qui constituent les premières victimes de la crise, dans ses aspects sociaux comme sanitaires, et

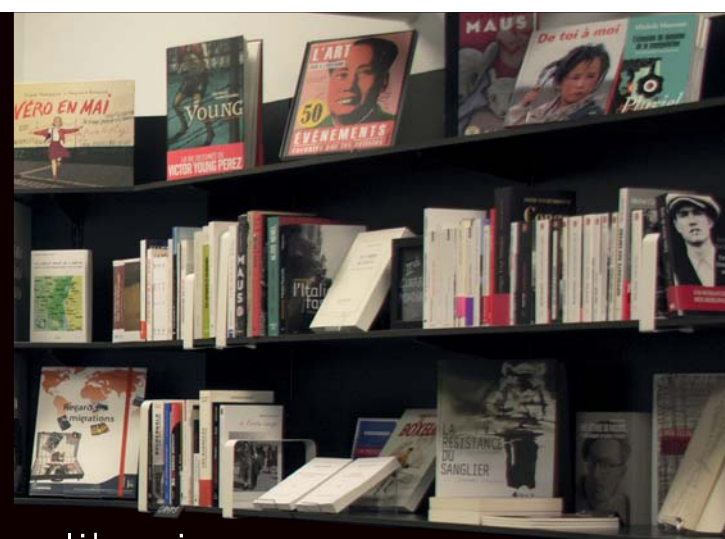
ce aussi parce qu'ils étaient déjà les victimes de l'affaiblissement des services publics.

À l'heure où beaucoup ont tout simplement faim ou vont perdre travail ou logement, il convient de marteler comme Édouard Delruelle que l'État n'est pas le problème mais au contraire la solution et ce en raison précisément du caractère universel des services offerts. ■■■

1. Demain demeure cependant un autre jour...
2. Édouard Delruelle, « L'État social et les "littes-frontière" du XXI^e siècle », *Espace de libertés*, mai 2020 (n° 489)
3. Véronique De Keyser, « Édito : covid 19 et laïcité », *Espace de libertés*, juin 2020 (n° 490)
4. Édouard Delruelle, « L'État social et les "littes-frontière" du XXI^e siècle », *Espace de libertés*, mai 2020 (n° 489)



Librairie
Stéphane Hessel

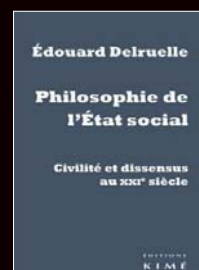


Les coups de cœur de nos libraires



Un cœur en commun retrace l'histoire de la sécurité sociale depuis sa fondation jusqu' à son impact, aujourd'hui, 75 ans plus tard, sur nos vies de tous les jours. Un ouvrage mêlant la petite histoire et la grande, le passé et le présent. Un récit accessible à tous.

Un cœur en commun ; La belge histoire de la sécurité social
HARALD
Éditions Delcourt, 2020, 15,50€
ISBN : 9782413028307



De l'importance de penser philosophiquement l'État social à l'heure où le démantèlement accéléré de ses trois leviers (la sécurité sociale, les services publics et le droit du travail) est le révélateur d'une crise de civilisation qui menace désormais nos supports d'existence les plus fondamentaux...

Philosophie de l'État social : Civilité et dissensus au XXI^e siècle
DELRUELLE Édouard
Éditions Kimé, 2020, 28€
ISBN : 9782841749607



Entretien avec **Jean Faniel**, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP). Propos recueillis par Isabelle Leplat.

SORTIE DE CRISE : LES CHOIX SERONT POLITIQUES !

La crise sanitaire a mis en évidence le nécessaire recours à l'État pour apporter des réponses et des aides aux personnes et aux entreprises en difficulté économique. La figure de l'État apparaît une fois de plus comme incontournable. Pour Jean Faniel, son rôle dans la sortie de crise sera déterminé par des choix idéologiques.

Salut & Fraternité : Quels sont les rôles de l'État en matière économique dans cette crise ?

Jean Faniel : L'État est souvent appelé à la ressource, soit pour remplir des tâches qui ne peuvent pas l'être de manière suffisamment lucrative par le secteur privé, soit quand ce dernier ne parvient pas à faire face en cas de choc important, comme ce fut le cas lors de la crise bancaire de 2008 ou dans cette crise sanitaire. Il propose ici une aide grâce aux amortisseurs sociaux, comme le chômage temporaire – qui a pour but d'aider les personnes qui sont victimes du manque d'ouvrage lié au choc économique, mais qui permet également aux entreprises de ne pas perdre leur main-d'œuvre – ou le droit passerelle pour les indépendants. Le budget de ces aides sera mis à charge de la collectivité dans le cadre du financement de la sécurité sociale.

Cela illustre une dimension fondamentale de l'État : celle d'investir. Il investit constamment, même si ce n'est pas toujours visible. Or cette crise sanitaire montre que des investissements n'ont plus été réalisés. Les cotisations de sécurité sociale, par exemple, ont été réduites de manière linéaire pour permettre d'accroître ou de préserver la rentabilité de certaines entreprises. Par conséquent, des moyens ont été enlevés aux soins de santé, ce que, d'une certaine manière, nous payons peut-être aujourd'hui.

Ces dernières années circulait un discours comparant l'État à un ménage qui ne pouvait pas vivre au-dessus de ses moyens. Aujourd'hui, on s'aperçoit que ce n'est absolument pas le cas ! Un ménage, quand il n'y a plus d'argent, ne peut pas dire aux commerçants qu'il ne les paie pas ou qu'il divise leurs prix par deux pour pouvoir survivre, alors qu'un État est en mesure de suspendre pro-



visoirement ou de répudier le remboursement d'une partie ou de la totalité de sa dette ou de jouer sur sa fiscalité. Même si ce n'est pas courant, de très nombreux exemples historiques montrent que c'est possible.

S&F : Quel pourrait être le rôle de l'État après la crise ?

J.F. : Nous nous trouvons à la jonction de différentes facettes de l'État, et les choix pour l'avenir seront éminemment politiques : s'agira-t-il de favoriser les acteurs privés ou d'investir dans les services publics ? Veut-on revenir à la situation d'avant la crise sanitaire ? Cette dernière option est promue par certains acteurs politiques. D'autres penchent pour tenter de faire évoluer l'État vers autre chose. La palette de possibilités est très large.

Le rôle de l'État dans le futur sera probablement central vu l'importance du choc subi, puisque de nombreux secteurs économiques auront besoin d'être soutenus par un acteur fort. Mais les secteurs soutenus, les modalités, la manière de les financer à brève et à plus longue échéance durant les années à venir dépendront des choix posés. Et ces décisions seront bien politiques puisqu'il s'agira de savoir où nous voulons aller, et aussi comment les citoyennes et citoyens y seront impliqués. Leur demande-t-on à nouveau leur avis via des élections anticipées ? Trouve-t-on d'autres mécanismes plus participatifs qui leur permettent d'être impliqués ? Ou reste-t-on simplement dans l'idée que la Chambre a été renouvelée il y a un an ?

S&F : L'État est-il un rempart dans la crise que nous vivons ? Y en a-t-il d'autres ?

J.F. : L'État est ce que l'on en fait, mais il n'est pas l'alpha et l'oméga ! Les citoyennes et citoyens ont aussi leur mot à dire et leur rôle à jouer, que ce soit pour orienter le cours de l'État et des politiques qu'il mettra en œuvre ou soutiendra, ou pour pallier ses manquements et intervenir là où il ne le fait pas. C'est aussi le rôle des acteurs économiques privés d'essayer de peser sur le cours des interventions des États. Au-delà du jeu politique, il existe une force de lobbying, qui n'a d'ailleurs jamais cessé pendant la crise sanitaire, pour tenter d'orienter les décisions de l'État ou pour s'y substituer.

Mais sans doute que, dans cette période de crise, l'État est davantage vu comme un recours, un acteur incontournable. ■■■

Plongez au cœur des combats
pour une société
plus juste et plus solidaire !

EN LUTTE

Histoires d'émancipation

Une exposition permanente
à
LA CITE MIROIR
SAUVENIÈRE
Place Xavier Neujean, 22 • 4000 Liège

www.calliege.be • info@calliege.be



Par **Olivier Starquit**, militant associatif, auteur d'*Une éclipse et des lucioles, de la démocratie au XXI^e siècle*.

POUR QUE LES SERVICES PUBLICS REDEVIENT VIRAUX

Le monde est en proie à une pandémie. Le monde est en proie à une nouvelle crise du capitalisme. Et tout à coup, il semble que l'on mette fin aux politiques fiscales restrictives qui ont pesé si lourdement sur les services publics. L'État serait de retour. Certes, les règles relatives aux aides d'État ont été assouplies. Certes, les États membres n'ont temporairement pas à se soucier des règles budgétaires européennes.

Il est tentant d'y voir la fin du néolibéralisme. Cependant, ce dernier est plus qu'un cadre politico-économique qui chante les louanges de la supériorité du marché libre. C'est un ordre social dans lequel les intérêts du capital financier passent en premier.

Sa légitimité a été sérieusement ébranlée une deuxième fois par la pandémie. La première fois en 2008, nous avons connu le sauvetage des banques et puis plus rien. Pas question de socialiser le secteur et de le gérer selon des critères propres au public.

Aujourd'hui, la privatisation des services publics et la marchandisation rampante des soins ont clairement compromis notre capacité à faire face à la crise sanitaire en Belgique et partout dans le monde. Cette situation est ainsi poignante en Espagne, où l'État a été contraint de prendre le contrôle de tous les hôpitaux privés. Aujourd'hui, il est clair que, même décimés, les services publics donnent des droits à la société et veillent à ce que celle-ci fonctionne.

« Leur inscription sur la liste belge des services essentiels est au moins une satisfaction intellectuelle après des années de railleries et d'économies ¹. » Cependant, comme pour les applaudissements de 20 h, nous ne pouvons pas en tirer de satisfaction. Le gouvernail doit être changé. La revalorisation des services publics et les investissements dans nos infrastructures publiques doivent s'inscrire dans une politique

de relance progressive axée sur la production locale de biens stratégiques et sur une transition écologique. Mais il faudra plus qu'un refinancement et plus que plus de moyens humains, financiers et matériels.

Quatre décennies de néolibéralisme ont attaqué et érodé ce modèle : pour le néolibéralisme, il est évident que les services publics constituaient un obstacle à détruire. Et pièce par pièce, ce processus a été mis en œuvre pour en arriver à ce que l'on pourrait appeler un service public en trompe-l'œil ou à du façadisme, soit une version « Canada Dry » des services publics : ça en a le goût, ça en a l'odeur, mais ça n'est pas du service public. De fait, après des « réformes », si le service public est théoriquement maintenu, un regard plus en profondeur permet de voir que seul le nom – la façade – garde les traits caractéristiques du service public : l'intérieur du concept a été ravagé et revisité à la sauce néolibérale.

Ces modes de fonctionnement ont réduit les services publics à une sorte de service minimum : les sous-investissements ont provoqué la dégradation de ces services, parfois pour en préparer la privatisation. Les directives adoptées au niveau européen et les décisions de la Cour de justice ont également provoqué la libéralisation de plus d'un secteur. Cela a fatalement conduit



La privatisation des services publics et la marchandisation rampante des soins ont clairement compromis notre capacité à faire face à la crise sanitaire en Belgique et partout dans le monde.

à une dégradation du service et des conditions de travail de leur personnel.

Saisir le momentum que cette crise a déclenché revient donc à rendre aux services publics leur attrait d'antan en les gérant selon les principes qui leur sont propres : principe d'égalité (accès pour tous aux mêmes conditions), principe d'universalité et de neutralité, principe de continuité, principe de mutabilité (adaptation) et principe de statutarisation des agents, ce qui les protège de l'arbitraire du pouvoir politique.

Ainsi, tout ce qui est vital pour l'être humain doit avoir une garantie publique, soit par un service public, soit par une intervention publique.

Ainsi conçus et perçus, les services publics offrent un cadre propice à l'épanouissement d'un citoyen (et non uniquement d'un consommateur) dans une démocratie conçue comme une société qui permet à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui agissent sur le présent, qui s'investissent dans la vie de la cité, qui participent équitablement à l'effort de production des biens et des savoirs. ■■■

1. Dries Goedertier, 'De comeback van de staat?', *Samenleving & Politiek*, Jaargang 27, 2020, nr. 5 (mei), pagina 4 tot 5, <https://www.sampol.be/2020/05/de-comeback-van-de-staat>



Par **Christine Pagnouille**, secrétaire d'ATTAC-Liège. Avec la participation d'**Eric Nemes**, président, **Daniel Puissant**, vice-président, et **Christian Savestre**, d'ATTAC-Bruxelles.

UNE FISCALITÉ JUSTE : SOURCE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Les budgets successifs ont raboté le financement des services publics ; c'est particulièrement flagrant pour les transports et les soins de santé, où la logique managériale s'impose jusque dans le vocabulaire. Or, un service public n'est pas une entreprise commerciale. Comme nous le rappelait en 2007 notre ami Englebert Renier, les services publics sont des services organisés par les pouvoirs publics dont la fonction est de mettre à la disposition de tous des biens immatériels et matériels gratuitement ou à un prix inférieur à leur coût de production.

Il est évident que pour faire fonctionner correctement ces services, il faut les financer par les cotisations à la sécurité sociale et par la fiscalité. De façon prévisible, les auteurs de la tribune du JDD précisent qu'à leurs yeux « la fiscalité doit se faire plus légère et incitative ». Ils reconnaissent qu'il faut valoriser, mieux rémunérer, mais avec quel argent s'il ne faut pas alourdir la « charge » fiscale pour les riches ? Celui, sans doute, qui serait récolté par l'une ou l'autre taxe ou accise, sur l'énergie par exemple, qui va frapper tous les contribuables, donc beaucoup plus durement ceux qui vivent de bouts de ficelle.

Les mesures à prendre en matière de fiscalité sont bien connues et fort simples. Il faut rétablir des taux d'imposition élevés sur les tranches de revenus les plus hautes ET globaliser les revenus (revenus du travail et revenus mobiliers au même taux progressif, sans précompte libératoire !). Dans le même temps, il faut relever le seuil à partir duquel l'impôt s'applique et baisser la TVA sur les biens et les services de première nécessité comme l'eau, l'énergie.

L'imposition des sociétés doit également être modifiée. Actuellement, les entreprises multinationales se servent de leurs filiales pour éluder l'impôt. Il faut les obliger à fournir des rapports pays par pays (nombres de travailleurs, chiffre d'affaires, bénéfice) et introduire un impôt international unique payé dans chaque pays en fonction des chiffres fournis (comme négocié par l'OCDE). Du côté des cotisations à la sécurité sociale, il faut cesser de prévoir des exceptions d'ordre divers qui sont autant de cadeaux fiscaux.

Il faut introduire un impôt sur les plus-values boursières et les transactions financières en général (y compris en devises).

Enfin il faut combattre efficacement tant l'évasion que la fraude fiscale. Depuis des années, les médias étalent des scandales fiscaux sans autre conséquence que des transactions libératoires qui évitent toute poursuite pénale. Il faut supprimer dans la législation les possibilités de niches qu'exploitent les conseillers. Il faut aussi dénoncer les organisateurs de ce crime à grande échelle, au premier chef, les *Big Four*, ces quatre cabinets d'audit et de conseil, qui remplissent tout à la fois le rôle de commissaires aux comptes et de conseillers fiscaux. Les agents nécessaires à la mise en œuvre de ces détournements sont des avocats fiscalistes, des experts comptables, des réviseurs d'entreprise. ATTAC-Bruxelles 2 et ATTAC-Liège ont introduit des plaintes déontologiques contre deux avocats

d'affaire et un expert-comptable auprès de leur Ordre et Institut respectifs, dénonçant des pratiques contraires aux règles de leur profession. C'est une action déterminante qui peut être suivie d'effets. La démarche est simple, gratuite et sans risque ². ■■■

1. *Journal du dimanche*, 25 avril 2020.

2. Pour les particuliers, rendez-vous sur la page d'ATTAC-Liège qui reprend la procédure : liege.attac.org/2020/05/09/porter-plainte-la-marche-a-suivre
Pour les associations, contacter info@liege.attac.be.

Pour en savoir davantage sur ce qu'ATTAC-Liège souhaite en matière de justice fiscale, nous vous invitons à consulter les sept émissions organisées dans le cadre du Festival Justice fiscale par le CNCD et le Réseau pour la justice fiscale.

liege.attac.org/2020/05/25/digit-festival-justice-fiscale/



Voilà qui rend particulièrement scandaleuses les déclarations d'une soixantaine de personnalités¹ vantant l'efficacité du secteur privé, « flexible et réactif » et déplorant les « déficiences » du secteur public ; les signataires, qui constatent « l'impuissance publique, jusque dans la fonction régaliennne de protection des citoyens », admettent que c'est la conséquence de « choix faits depuis des décennies ».

FAITES VIVRE LE DÉBAT

les animations du **CALL**
Centre d'Action Liège
de la Province de Liège asbl

questionner
expérimenter apprendre
débatte

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
04 232 70 40 - info@calliege.be - www.calliege.be



Entretien avec **Fanny Dubois**, secrétaire générale de la Fédération des maisons médicales. Propos recueillis par Arnaud Leblanc.

POUR DES SOINS DE SANTÉ AU SERVICE DU COLLECTIF



Forte d'une formation d'aide médicale et d'un master en sociologie, Fanny Dubois a travaillé comme conseillère pour les questions portant sur la Sécurité sociale et la santé publique en général. Depuis un an, elle est à la tête de la Fédération des maisons médicales comme secrétaire générale. À l'heure de la crise sanitaire, elle nous éclaire sur la question du financement des secteurs liés à la santé.

Salut & Fraternité : Comment vivez-vous l'épidémie au sein des maisons médicales ?

Fanny Dubois : La crise de la covid 19 et l'urgence sanitaire ont plongé le personnel des maisons médicales et les acteurs de soins de santé dans un moment historique intense et exceptionnel. Portées par leur organisation, les maisons médicales ont montré tout l'intérêt de leur modèle qui mêle des principes de prévention avec une prise en charge globale des patients. Elles sont venues en aide dans des secteurs plus vulnérables comme

les structures d'aide aux sans-abris, les maisons de repos ou les centres pour personnes en situation de handicap. Elles ont également permis de répondre aux besoins de promotion à la santé, à l'hygiène et aux gestes barrières mais aussi, par exemple, de tracing et de testing grâce à la politique du forfait, à la relation de confiance et à la responsabilité partagée entre les patients et le corps médical.

S&F : Quel est aujourd'hui le modèle dominant de soins de santé en Belgique ?

F.D. : Le système de santé a été construit à la fin des années 1940 jusqu'aux années 1970 sur un principe de solidarité collective incarné par le principe de sécurité sociale. Face aux risques de maladies, la société a le devoir, la responsabilité, de protéger ses citoyens. Ainsi, chacun contribue au pot commun selon ses moyens, les cotisations sociales et les impôts sont proportionnels au revenu, et chacun reçoit une aide de la Sécurité sociale selon ses besoins.

Mais depuis les années 1980, la Sécurité sociale et les services publics sont, petit à petit, mis à mal. C'est une érosion progressive à coups de « mesures » politiques. La santé est un secteur qui engendre des dépenses et des budgets importants et, ces dernières années, on constate un déficacement de l'assurance maladie-invalidité, un des piliers de la Sécurité sociale. Ainsi, quand on compare les pourcentages de dépenses et de financement établis par le Bureau fédéral du Plan, on

voit que son financement aujourd'hui n'est plus proportionnel aux besoins enregistrés. Donc forcément, quand le financement ne répond plus aux besoins, ce sont les patients et les professionnels qui en pâtissent.

Autre mouvement d'érosion : à l'intérieur même du financement de l'assurance maladie-invalidité, on note une privatisation et une marchandisation accrue. Par exemple, les laboratoires pharmaceutiques, vus comme rentables économiquement, sont passés en grande partie dans les mains du privé. D'autres secteurs paramédicaux, comme les maisons de repos, connaissent également le même sort depuis plus de 10 ans. Résultats : les rentrées d'argent à l'intérieur des secteurs de soins de santé sont détournées au profit d'investisseurs privés et le bien-être des patients et des résidents n'est plus la priorité.

S&F : Ces dernières années, il y avait donc des volontés d'économies dans le secteur des soins de santé ?

F.D. : Au niveau des soins de santé en général, on estime qu'il y aura 9,3 milliards d'économie à l'horizon 2024 à la suite des politiques mises en place lors de la dernière législature. C'est le résultat de toute une série de mesures comme la suppression de la dotation d'équilibre (un mécanisme qui rééquilibre les recettes en fonction des besoins dont on estime les pertes à 2,1 milliards), le sous-financement à hauteur de 1,1 milliard dû aux réductions des cotisations patronales comme les tax-shift ou celui dû aux avantages extralégaux accordés aux entreprises (voitures de société, tickets-repas, etc., qui permettent aux entreprises d'éluder les cotisations patronales). Cela fait des coupes importantes au niveau financier.

J'ai bon espoir que la crise aura remis en lumière toute l'importance des services publics. L'État social et les services publics ont été fort stigmatisés ces 30 dernières années. Certains les dépeignaient comme des structures inefficaces, bureaucratiques, lentes. Ces représentations participaient à alimenter le processus de privatisation. Il faut trouver des moyens de rendre leurs lettres de noblesse aux services publics et aux mécanismes de solidarité. En fait, ce sont les politiques de privatisation et de marchandisation qui coûtent cher aux citoyens. ■■■



LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

DES ASSOCIATIONS EN MOUVEMENT

L'IHOES : UN CENTRE D'ARCHIVES CONFINÉ MAIS PAS DÉCONFIT

Association laïque reconnue en Éducation permanente, l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) compte parmi ses missions la sensibilisation des acteurs de terrain à la préservation des traces qui permettent de rendre compte de leurs engagements, actions et réflexions. À la fois centre d'archives privées ET service d'éducation permanente, l'IHOES se fonde sur l'action, dès la fin des années septante, des historiens Michel Hannotte et René Deprez, qui visait à valoriser l'histoire sociale au sein de l'historiographie classique et donc la collecte des archives économiques et sociales en Wallonie.

Fondé officiellement le 1^{er} mai 1987 et situé sur le territoire sérésien,

l'IHOES peut actuellement compter sur le dynamisme d'une équipe de 6 personnes. Dès les débuts de cette période particulière de confinement, l'IHOES a collaboré à la mise en place du projet Web Archives de Quarantaine, en vue de documenter cette période de l'histoire par la collecte de témoignages sous toutes leurs formes (sonores, photographiques, blogs, récits, images, etc.).

L'association reste également active à distance, notamment par la publication d'analyses, le partage d'une lettre d'information en lien avec l'actualité, ainsi que la mise à jour de son catalogue en ligne.

Retour sur le projet Archives de Quarantaine, auquel l'IHOES participe avec le concours d'archivistes de tout le pays.

ARCHIVER LA PÉRIODE INÉDITE DE CONFINEMENT

Salut & Fraternité : En quoi consiste cette plate-forme numérique consacrée aux « archives de quarantaine » ? Quel est l'apport de l'IHOES à ce projet ?

IHOES : Initiée par les deux principales organisations professionnelles d'archivistes du pays (l'AAFB pour la Belgique francophone et la VVBAD pour la Flandre), la plate-forme « Archives de Quarantaine » (www.archives-quarantainearchief.be) poursuit plusieurs objectifs en rapport avec la pandémie de covid 19 : montrer que le secteur des archives ne reste pas inactif en matière de collecte sur ce sujet ; proposer aux archivistes des outils pour organiser l'information qui nous vient de toute part ; mettre en avant les initiatives de la société civile, des institutions, des entreprises et du monde académique, afin de conscientiser le public à la nécessité d'archiver et d'étudier cette période.

L'apport de l'IHOES est essentiel. En effet, ce portail a été entièrement développé par Lionel Vanvelthem, l'un de ses attachés scientifiques. Par ailleurs, Camille Baillargeon (également attachée scientifique à l'IHOES) y ajoute régulièrement du contenu. L'Institut continuera à nourrir la plate-forme dans les prochaines semaines, via des extraits issus d'une collecte de témoignages auprès de syndicalistes de la FGTB de tous niveaux hiérarchiques, notamment concernant l'impact de la crise actuelle sur leur travail quotidien, les nouvelles questions qu'elle fait surgir en matière de protection des travailleurs, mais aussi les principaux défis qu'il conviendra de régler à l'issue de la crise.

S&F : D'un point de vue historique (ou de l'historien), en quoi la collecte d'archives privées sur la période actuelle de confinement prend-elle tout son sens ?

IHOES : La période actuelle modifie les comportements de la population : les gens confinés ont plus de temps pour observer leur environnement, trier ou produire des archives, créer des contenus, etc. La crise a aussi fait apparaître le côté primordial de certains métiers dans le fonctionnement de la société (personnel de soin de santé, travailleurs des services publics, éboueurs, etc.) et la nécessité de les refinancer. Les organisations et entreprises doivent quant à elles revoir

leurs processus et la manière de répondre aux besoins de leur public. Enfin, de nombreuses initiatives et manifestations de solidarité ont vu le jour.

Toutes ces activités génèrent des archives spécifiques. D'innombrables traces, surtout numériques, sont produites, dont un grand nombre risque de disparaître une fois la crise passée. Il est dès lors essentiel de les conserver pour pouvoir documenter cette période très particulière de notre histoire et analyser les impacts durables qu'elle générera. La consultation de ces archives s'avérera extrêmement précieuse pour les prochaines générations de chercheurs. La crise constitue un moment inédit : un bouleversement sociétal certes, mais aussi plus généralement un moment de questionnement sur la vie, la mort, l'avenir, la question de la transmission, les liens entre générations, nos relations aux autres, les valeurs de nos sociétés, nos propres valeurs, etc.

S&F : Vous participez au lancement d'une carte blanche à l'attention de la ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, quel est l'objectif de la démarche ?

IHOES : Le travail des archivistes est très souvent un travail de l'ombre. Pourtant, diffuser une information de qualité et rendre accessibles à terme les archives produites par les divers acteurs de la société, tant publics que privés, est une tâche primordiale dans une démocratie. En ce sens les archives s'adressent à l'ensemble des citoyens et la carte blanche entendait rappeler ce côté transversal des archives. Archives publiques et privées se complètent et sont nécessaires pour l'historien voulant rendre compte d'une réalité dans sa complexité. Une telle mission au service de la société ne peut être remplie que si on nous en donne les moyens. Or, pour l'instant, le secteur des archives privées est dangereusement sous-financé et fonctionne sans cadre légal. Alors que la conservation des archives publiques fait l'objet d'une législation (la loi de 1955), il n'en est pas de même pour les archives privées qui, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fonctionnent depuis 1994 sur la base d'un décret qui n'a jamais pu être appliqué correctement. Un nouveau décret régissant le secteur devrait voir le jour, mais ce texte légal se fait attendre



Affiche : La santé ne s'achète pas ! : journée nationale des médicaments, samedi 29 janvier 1977 issu du fond d'archives de l'IHOES.

depuis de (trop) nombreuses années et il est indispensable qu'il s'accompagne d'une enveloppe budgétaire permettant le développement du secteur. C'est pourquoi nous lançons un large appel aux citoyens à signer à leur tour cette carte blanche. ■■■



La carte blanche :

tinyurl.com/petition-archives-privées



Le projet Archives de Quarantaine :
archivesquarantainearchief.be

LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

Par Céline Martin, coordinatrice du service démocratie.

POUR UN APRÈS RÉSOLUMENT SOLIDAIRE !

Les Champs des possibles, initiés par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et Arsenic2, fédèrent un ensemble d'initiatives culturelles et sociales dans les quartiers, au plus près des habitants à Ans, Herstal et Liège. Ils sont portés par des artistes, des travailleurs culturels et sociaux, des citoyens qui mettent en projets d'autres possibles et explorent des alternatives autour de valeurs partagées : l'égalité, la solidarité, l'accès de chacun à l'exercice des droits fondamentaux, etc.

Comment agir pour que demain ne ressemble plus à hier ? Que notre vie soit résolument plus solidaire, que nos droits fondamentaux soient garantis ? Nous avons un rôle à jouer... Maintenant !

Cela aurait également dû être un festival du 13 mai au 14 juin 2020, un temps de partage d'émotions et de débats, de découvertes et de fêtes sur le site des ACEC à Herstal, au cœur d'une friche industrielle. C'est partie

remise mais rendez-vous a été donné sur le site www.champsdespossibles.org avec comme fils conducteurs deux propositions. Le labo solidaire d'abord pour voir les solidarités naissantes qui ne peuvent être vues dans nos médias mainstream. Et des rendez-vous pour se rencontrer autour de récits et d'histoires qui décalent, ouvrent nos imaginaires, résistent à la peur, déconfinent nos imaginaires pour un après résolument solidaire ! Depuis sa mise en ligne le 27 avril, il compte plus de 4 000 vues ! ■■■



www.champsdespossibles.org



Par Colette Mertens, coordinatrice au service Actions locales.

GARDONS LE CONTACT !

Alors que l'équipe d'animation des Fieris Féeries travaillait à la préparation de la parade, prévue à l'automne à Seraing, le confinement a rendu impossible les contacts directs avec les publics. Les animatrices se sont alors tournées vers le réseau social Facebook pour y mener deux types d'actions. La page des Fieris Féeries, plateforme de visibilité du projet, mais également espace de rencontre virtuel entre participants, a été animée de différents petits jeux permettant de continuer à faire connaissance sous forme de questions, comme par exemple « Choisissez une chanson que vous appréciez et dites-nous pourquoi » ou encore « Quel est mon petit coin de paradis à la maison durant le confinement ? ».

Afin de répondre aux multiples interrogations des citoyens face aux questions pratiques générées par la situation, la page Facebook a ensuite été utilisée comme espace de solidarité pour relayer les nombreuses initiatives du territoire et ainsi leur donner une visibilité supplémentaire : offre de services pour le voisinage, informations au sujet de la confection bénévole des masques, rappel des



numéros de téléphone pour toutes les situations d'urgence, etc.

Ainsi s'est poursuivie la dynamique des Fieris Féeries en territoire sérésien, fidèle à sa raison d'être : provoquer la rencontre de différents publics en leur offrant un canal de découverte, de rencontre et de solidarité. Avec, parallèlement, la transformation

de l'événement en une Balade des Fieris Féeries, qui se déroulera les 3 et 4 octobre prochains. ■■■



www.fierisfeeries.be

Par **Cécile Parthoens**, directrice.

UNE OCCASION DE DÉMASQUER L'INJUSTICE ?

A peine le mois de mars venait-il de commencer que la pandémie de la covid 19 charriait avec elle son lot de questions et de polémiques. Celle des masques n'aura échappé à personne.

Très vite, la solidarité citoyenne s'est organisée pour répondre à l'appel lancé par celles et ceux qui devaient continuer à s'exposer pour permettre à notre société de fonctionner. Au départ des dynamiques participatives qu'il cultive depuis plusieurs années via *Les Champs des Possibles* et *Les Fieris Féeries*, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, Arsenic2 et la Bobine d'une part et les partenaires sérésiens d'autre part, ont pu rapidement contribuer à la dynamisation et à l'alimentation des réseaux de fabrication de masques solidaires.

Notre association a également soutenu la démarche d'un certain nombre de sans-papiers. En effet, à l'heure où certains ont tenté de profiter de ce nouveau marché de manière éhontée, à Liège, la solidarité est venue aussi, très vite, de ces personnes qui, au sein de collectifs ou d'associations comme La Voix des Sans Papiers ou Le Monde des

Possibles, ont spontanément presté gratuitement des centaines d'heures de travail pour permettre à notre société de continuer à fonctionner en sécurité jusque dans nos palais de justice... « Justice » vous avez dit ? Celle des centres fermés et du rapatriement forcé de personnes considérées *a priori* comme de dangereux profiteurs ? Gageons que

nous n'aurons pas la mémoire courte et que cette pandémie nous aura immunisés collectivement contre les préjugés hâtifs chaque fois que notre société voudra se protéger et que nous ne nous tromperons pas de « profiteurs » ... ■■■



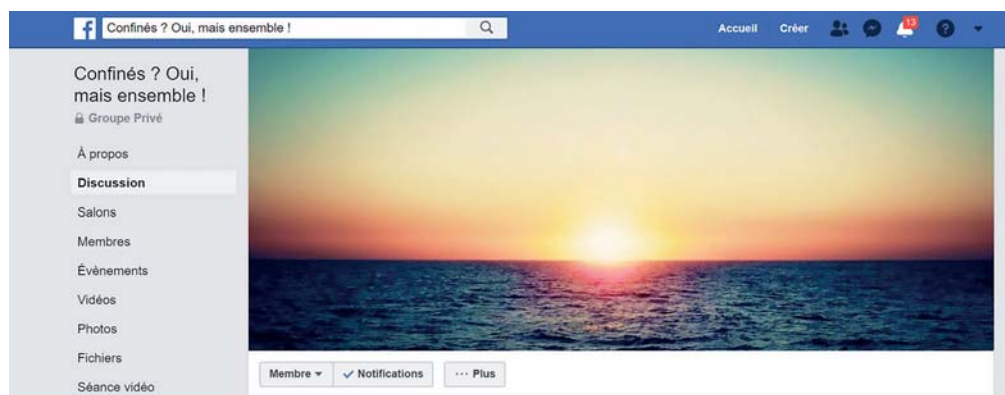
Par **Renaud Erpicum**, coordinateur au service Actions locales.

CONFINÉS ? OUI MAIS ENSEMBLE !

Mars-avril 2020 : l'équipe des ateliers se demande comment travailler le vivre ensemble, lutter contre la ségrégation scolaire et tisser du lien social avec des enfants principalement marginalisés en période de confinement ?

Si le délégué général aux droits de l'enfant prône, à raison, la relance des diverses structures d'accueil dès que possible dans le respect des consignes de sécurité, c'est justement la difficulté à faire respecter ces consignes voire l'absence de celles-ci dans certains domaines qui posent problème. Oui la situation actuelle contrevient gravement aux droits des enfants et certainement, une fois de plus, à la portion la plus démunie d'entre eux : celle qui est contrainte de vivre dans des foyers précaires, inadaptés voire insalubres, celle qui ne peut compter sur une structure familiale organisée et stable, celle qui est livrée à elle-même.

Alors, sans attendre, l'équipe des ateliers a développé des solutions, cherché d'autres manières



de travailler comme en créant le groupe Facebook *Confinés ? Oui mais ensemble !* afin de diffuser une information critique; de soutenir moralement les parents, les enfants, les familles ; de garder un contact au bout d'un message privé, d'un sms, d'un appel. Beaucoup de membres voient les messages, certains réa-

gissent, échantent. Régulièrement des fenêtres « popent » avec un simple « comment allez-vous ? ». Pas toujours de longs discours mais certainement une manière de se rassurer et de se dire que nous ne sommes pas seuls. ■■■



Par **Bruno Frère**, sociologue et maître de recherche au FNRS de l'Université de Liège.

LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID 19 : RÉVÉLATRICE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX

On aurait aimé que la propagation de la covid 19 soit le fruit du hasard. Mais l'effroi qui nous terrasse aujourd'hui n'est pas seulement la promesse de nombreux morts. C'est aussi et surtout le sentiment diffus que cette fois, notre système économique y est pour quelque chose. À l'ère de l'anthropocène, les dégâts provoqués par la covid 19 sont bel et bien auto-produits, comme « manufacturés » par notre modernité productiviste pourrait-on dire en reprenant le diagnostic que posait J.-F. Orianne¹ dans une récente carte blanche². Pas plus que les attentats terroristes, les crises migratoires ou les crises financières, cette crise sanitaire ne s'abat sur nous de l'extérieur, en traître. Que l'origine soit le pangolin, espèce initialement sauvage qui aujourd'hui fréquente les humains, l'élevage industriel ou la fuite du virus hors d'un laboratoire chinois (hypothèse qui reste largement à démontrer) ne change rien à l'affaire. Nous sommes en présence d'un agent pathogène qui se transmet de l'animal à l'humain à l'occasion des nouvelles promiscuités imposées par un paradigme économique qui mobilise et exploite tous les êtres, humains et non humains, dont il peut tirer un profit. Il restait à l'humain à le transporter aux quatre coins du monde à la vitesse des

avions qui s'empruntent de nos jours comme on emprunte un simple vélo.

La crise de la covid 19 exprime la crise écologique et sociale. Elle en est même le duplicata sanitaire. Elle agit comme un révélateur de la recherche forcenée de croissance, laquelle ne peut intrinsèquement pas devenir « verte » comme on l'entend parfois. Produire de la viande impliquera toujours de déboiser et de tolérer d'importants dégagements de gaz. Et, exemple classique, une voiture électrique exigera toujours pour être construite des ressources colossales. Dans le premier cas, les ressources sont animales, dans le second, elles sont tant naturelles qu'humaines. Mais toutes sont exploitées à outrance. Les non humains étant asservis autant que les humains.

Cependant, la crise actuelle semble avoir fait naître dans la population une méfiance à l'égard des promesses agro-industrielles et une soif de démocratie quant à la construction du monde d'après. Les professions « subalternes » elles-mêmes donnent de la voix. Ainsi, applaudis tous les soirs par la population, les personnes infirmières et éboueurs s'organisent pour que

leur utilité sociale soit enfin reconnue à sa juste valeur. De plus, durant le confinement une multitude de populations hétéroclites se sont mises à consommer dans les circuits courts, défiant par là même l'agro-industrie. Et enfin retenons que, de son plein gré, la grande majorité de la population belge a respecté les gestes barrières pour protéger les autres sans qu'il n'y ait besoin d'une quelconque force coercitive. Un tel sens des responsabilités mutuelles, pratiqué à même notre démocratie, a même parfois rendu ridicules les mesures liberticides et infantilistes prises par notre gouvernement.

Il y a donc de quoi garder espoir. La solidarité s'est partout donnée à voir durant ces trois derniers mois. Il reste à espérer qu'elle parviendra à venir à bout de la maladie de croissance dont souffre notre « modernité ». ■■■

1. Jean-François Orianne, docteur en sociologie de l'Université Catholique de Louvain, est professeur à l'Institut des sciences humaines et sociales de l'Université de Liège.

2. « La crise du covid 19 : une maladie auto-immune du système social », *La Libre Belgique*, 1/04/2020

Par **Pierre Sasse**, membre du collectif La Santé en Lutte.

POUR UN SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ FORT ET FINANÇÉ

Ces dernières semaines, nous avons pu observer que l'épidémie de covid 19 a aggravé la situation tendue déjà existante dans les soins de santé. Le manque d'effectifs, l'épuisement et le manque de matériel dans les hôpitaux et les maisons de repos ne sont pas des problèmes nouveaux. Si la crise sanitaire les a rendus insoutenables, ils n'en étaient pas pour le moins déjà invivables. En cause : le sous-financement chronique des soins de santé. Depuis des années, il faut faire des économies. Beaucoup de secteurs en ont pâti et au final, ce sont toujours les patientes et les patients qui perdent.

Pour exemples, la diminution du remboursement de certains médicaments et de la mammographie, l'augmentation du ticket modérateur des spécialistes, la diminution du temps d'hospitalisation après accouchement, les dialyses et antibiothérapies à domicile, sont autant de mesures qui impacteront le portefeuille et la santé des patients.

Les métiers de la santé les moins valorisés (personnes aides-soignantes ; techniciennes ; infirmières, etc.) paient ce sous-financement au travers

de réduction d'effectifs, de bas salaires et de pratiques de « *lean management* »². Leur travail est essentiel et ne devrait jamais être mis sous pression sous peine d'y perdre sa qualité et son humanité. En maison de repos, le personnel se démène pour continuer à traiter nos aînés dans la dignité. En hôpital, les soignants ne parviennent plus à donner une minute d'humanité aux patients. Les soignants souffrent et les patients paient les pots cassés.

Le rapport de performance du système de santé belge du KCE (NDLR : Centre fédéral d'expertise des soins de santé) démontre que la Belgique a encore de grands progrès à faire, par exemple en termes de prise en charge de troubles de la santé mentale ou d'accès aux soins pour les familles les plus démunies. En sous-finançant le système de soins, aucune amélioration n'est possible sur ces points.

Comme nous l'a rappelé l'épidémie de covid 19, soigner, c'est également prévoir : un surplus d'effectifs mobilisables, des plans d'urgence et du matériel en suffisance (de protection, des outils médicaux,

des médicaments, ...). À force d'économie, il n'y avait pas suffisamment de matériel (masques, gants, respirateurs, blouses, ...), le personnel était déjà épuisé avant la crise et il a fallu faire appel à des volontaires non qualifiés dans les maisons de repos. Pire, le gouvernement a osé imposer la réquisition des soignants déjà mobilisés à coup d'arrêtés royaux (retirés à ce jour).

Si l'objectif est d'offrir des soins humains et de qualité pour tous, de créer des projets visant à améliorer notre système de soins et de se préparer aux prochaines crises sanitaires, un financement pérenne du système de santé est indispensable.

Nous manifesterons le 13 septembre pour ce financement pérenne, rejoignez-nous ! ■■■

1. RTBF : Soins de santé à la diète : tout ce qui change en 2015, et pour qui.

2. Système de management qui vise à améliorer la qualité et à rentabiliser une entreprise en évitant au maximum le gaspillage de ses ressources.



Ce samedi 20 juin, près de 300 personnes ont manifesté « pour la santé de toutes et tous : régularisation » sur l'esplanade de la gare des Guillemins dans le cadre de la Journée internationale des réfugiés. D'autres rendez-vous avaient lieu au même moment à Verviers, Charleroi, Bruxelles et dans d'autres villes en Belgique. Les personnes sans-papiers ont particulièrement été frappées par les mesures de confinement pendant la pandémie. L'accès aux soins de santé, à l'aide sociale ou aux actions de solidarité a fortement été perturbé pendant le confinement. C'était également l'occasion de réclamer une nouvelle vague de régularisation, la dernière ayant eu lieu en 2009.

DES CARTES BLANCHES

ET LE JOUR D'APRÈS ? POUR UN « CORONARESET »



Un groupe de citoyens issus de la société civile et de la sphère culturelle lance un appel de tous les pays pour créer un monde plus juste, où les relations humaines auront repris une place importante, un monde où le travail sera mieux réparti et qui respectera toute l'humanité, animaux et écosystèmes compris.

<https://forms.gle/FWXMdV1GZiz5FpH78>

GÉRER L'URGENCE... PUIS RÉINVENTER L'AVENIR



L'urgence absolue est de sauver des vies et de préserver la santé de la population. Mais à l'heure où des millions de personnes risquent de voir leurs revenus fortement amoindris ou de se retrouver dans des situations de précarité exacerbées, l'urgence est également sociale. La crise sanitaire va creuser les inégalités. Personne ne doit être oublié.

bit.ly/3dFN3f8

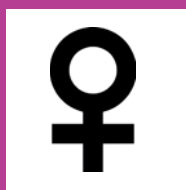
PERMETTRE À TOUS DE SE CONFINER EST LA SEULE MANIÈRE D'EN SORTIR



Alors que les mesures se multiplient et que chacun se confine derrière ses murs, des citoyens « oubliés » échappent au confinement à défaut d'avoir un abri et des moyens de subsistance. Les autorités doivent mettre en place des solutions structurelles pour protéger l'ensemble de la population et enrayer l'épidémie.

bit.ly/2CpS7kx

POUR UNE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE DÉCONFINEMENT ET L'APRÈS CRISE COVID 19



La crise de la covid 19 agit comme un miroir grossissant de toutes les inégalités présentes dans notre société et, en particulier, des inégalités endémiques et persistantes entre les hommes et les femmes. Elle rend visible comme

jamais la situation sociale et économique plus précaire des femmes. Le gouvernement doit, à tous les niveaux de pouvoir, intégrer une perspective de genre dans cette période de confinement et de pandémie, ainsi que dans la transition du déconfinement et le temps de l'après-crise.

bit.ly/37K3yid

DES PÉTITIONS

UN APPEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, ANTÓNIO GUTERRES, À UN CESSEZ-LE-FEU MONDIAL



Alors que le monde entier affronte aujourd'hui un ennemi commun, la covid 19, les conflits armés continuent de faire rage dans de nombreux endroits. L'heure est venue de mettre un terme au fléau de la guerre et de concentrer nos efforts pour lutter contre cette pandémie qui ravage le monde.

secure.avaaz.org/campaign/fr/global_ceasefire_loc/

POLOGNE : NON AUX RESTRICTIONS DE L'AVORTEMENT



Les droits des femmes et des filles sont une nouvelle fois attaqués en Pologne. Alors que le monde entier a les yeux rivés sur la pandémie de covid 19, le Parlement entend débattre d'une proposition de modification de loi qui rendrait encore plus stricte la loi polonaise qui est déjà l'une des plus limitatives d'Europe.

bit.ly/2Ygg8mc

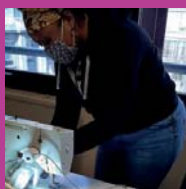
VOICI NOS DEMANDES POUR UN MONDE DE DEMAIN



En réponse à la crise de la covid 19, notre gouvernement se prépare à injecter des milliards pour maintenir l'économie à flot. Il est primordial que ces investissements contribuent à combattre la crise climatique en s'inscrivant dans la logique de l'accord de Paris, la perte de biodiversité ainsi que l'augmentation de la pauvreté dans notre société. Sans quoi, les tensions existantes s'accroîtront encore au sortir de cette pandémie.

bit.ly/3dmvg6d

POUR LA SANTÉ DE TOUS, RÉGULARISONS LES SANS-PAPIERS !



Face à l'épidémie de covid 19, tout le monde doit avoir les mêmes droits, pour prendre soin de soi et des autres. Il en va de l'intérêt général. Le Portugal a fait un grand pas vers la régularisation des sans-papiers. Pour

quoi pas nous ? Nous demandons aux dirigeants belges de prendre des mesures courageuses, ambitieuses et appropriées à la situation.

bit.ly/2YRkgZ4



L'Assemblée générale du Centre d'Action Laïque, réunie virtuellement ce mardi 26 mai 2020, a élu Véronique De Keyser en tant que présidente du Centre d'Action Laïque.

Psychologue et professeure émérite à l'Université de Liège, Députée européenne de 2001 à 2014, Véronique De Keyser est depuis toujours une militante engagée de la Laïcité. C'est à ce titre qu'elle a intégré en 2017 le Conseil d'administration qu'elle présidera dorénavant.

Elle succède à Henri Bartholomeeusen qui a exercé ce mandat de 2014 à aujourd'hui.

En élisant Véronique De Keyser, le Centre d'Action Laïque se dote pour la première fois d'une femme présidente. C'est la confirmation de la volonté mise en œuvre depuis de nombreuses années d'une féminisation de ses instances.



Cérémonie de funérailles laïques

Un réseau d'officiants du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège à votre service.

0493 259 359

En partenariat avec les associations laïques.

Les cérémonies sont entièrement gratuites.



LA CITÉ MIROIR | LIEGE

S A U V E N I È R E

CULTIVEZ VOS CONSCIENCES!

Deux parcours expo dans un lieu d'exception



Place Xavier Neujean 22 - 4000 Liège

Fermée les jours fériés, le deuxième lundi de décembre, les dimanches de juillet et d'août ainsi que les 27/09, 24/12 et 31/12.

www.citemiroir.be | 04 230 70 50 - reservation@citemiroir.be



LE SOIR